



L'Association Départementale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture (ADEFA 53) a lancé un appel à projet visant à s'interroger sur les freins au développement de l'emploi salarié dans le secteur agricole. Cette étude vise autant les exploitants agricoles que les salariés et a pour objectif, in fine, de mettre en place des moyens, (formation des salariés, accompagnement des exploitants agricoles ...), et ainsi développer le salariat en agriculture, qui est une alternative aux modifications qui s'opèrent dans notre milieu.

Afin d'alimenter cette étude, un questionnaire a été élaboré par le conseil d'Administration de l'ADEFA.

Son but : connaître les raisons pour lesquelles les exploitants agricoles hésitent à franchir le cap de l'embauche.

Nous vous invitons à y répondre et à nous le retourner à l'adresse suivante : **ADEFA 53 – Parc Technopolis – Changé – BP 10 314 – 53000 Laval.**

Comptant vivement sur votre participation.

NB : ce questionnaire est accessible sur le site de la FDSEA.

I- Le Cap de l'embauche

Remarques supplémentaires

Êtes-vous employeur de main d'œuvre ?

- OUI
- NON.....

Avez-vous un besoin de main d'œuvre supplémentaire dans votre exploitation ou entreprise et si oui, lequel ?

- Temps plein
- Temps partiel.....

Quels sont les freins qui vous empêchent aujourd'hui de passer le cap de l'embauche ?

- Freins financiers.....
- Freins administratifs et juridique (cf. III)
- Risques de contrôle de l'inspection
- Freins techniques (manque de compétence)
- Autres (préciser)

II- Le recrutement

- Connaissez-vous les services de recrutement ?

- OUI
- NON.....

- Quels moyens utilisez-vous en cas de recrutement pour trouver un salarié ?

- Le « bouche à oreilles »
- La bourse de l'emploi
- L'ANPE.....
- Les agences d'INTERIM.....
- La sortie des études
- Autres (préciser)



- Les services existants vous donnent ils satisfaction dans la recherche de salariés ?

OUI

NON.....

- Pourquoi selon vous connaissez-vous des difficultés pour embaucher un salarié ?

Le salaire.....

L'image de l'agriculture.....

Les conditions de travail.....

Proposition de temps partiels.....

Proposition d'un CDD.....

Manque de formation des salariés

Autres (préciser)

III- Les moyens permettant de soulager l'employeur de main d'œuvre

- Comment percevez-vous la gestion administrative d'un salarié ?

Comme une contrainte administrative supplémentaire

Comme un investissement

- A quel prestataire de services faites-vous appel pour la gestion administrative de votre salarié ?

Centre de gestion.....

MSA.....

FDSEA.....

- Souhaiteriez-vous qu'une structure spécifique à l'agriculture vous accompagne dans la gestion administrative de votre salarié ?

OUI.....

NON.....

- Pensez vous qu'une formation sur la gestion des ressources humaines pourrait contribuer à améliorer le rôle d'un employeur de main d'œuvre ?

OUI.....

NON.....

- Souhaitez-vous être recontacté, notamment pour obtenir des informations complémentaires sur l'emploi en Mayenne, si oui, merci de laisser vos coordonnées :

Madame et/ou Monsieur.....

Société.....

Adresse.....

Code Postal.....

Ville.....

Téléphone.....

Portable.....

Fax.....

e.mail.....